

ministre à envisager des recherches dans ce domaine, car on pourrait ainsi diminuer dans bien des cas les dégâts d'incendie, surtout ceux qui sont attribuables aux feux de cheminée et autres choses semblables.

C'est tout ce que j'ai à dire à l'étape actuelle de la résolution. J'espère que le ministre considérera mes propositions qui, il le sait, sont toujours du domaine pratique.

M. Smith (Lincoln): Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de participer à ce débat, mais vu que je m'occupe de la construction de maisons depuis de nombreuses années et que j'ai construit un grand nombre de maisons en vertu de la loi nationale sur l'habitation, j'ai pensé que je devrais attirer l'attention du ministre sur certaines choses auxquelles j'aimerais qu'il songe. Je regrette de n'avoir pas été ici pour entendre son exposé au début du débat, mais je tiens à m'unir aux autres pour le féliciter de la tâche magnifique qu'accomplit son ministère en assurant des fonds à l'industrie de la construction. Personne ne se rend compte mieux que le ministre de ce que ces fonds permettent d'accomplir. Non seulement ils créent du travail dans l'industrie de la construction, mais ils fournissent également de nombreux emplois dans les industries connexes telles que celles qui fabriquent les articles de plomberie, les chaudières et bien d'autres choses. Je suis donc convaincu que ce que le ministre a fait a probablement plus contribué que l'activité de tout autre ministère à empêcher le pays de sombrer dans une récession plus grave que celle que nous connaissons présentement.

Plusieurs choses cependant ont été portées à mon attention. L'une d'elles, c'est que même si l'industrie de la construction a probablement connu l'une de ses meilleures périodes ces deux dernières années, il reste que des industries comme celles de la quincaillerie et du contre-plaqué se trouvent maintenant à peu près au plus bas niveau de production qu'elles aient connu depuis de nombreuses années. Cela est particulièrement vrai pour ce qui a trait à l'industrie de la quincaillerie.

S'il est une industrie qui devrait tourner rond dans notre pays, c'est bien celle de la serrurerie de bâtiment. L'Ontario a cinq ou six bonnes fabriques de ce genre, *Yale and Towne, Toronto Lock, Peterborough Lock et Belleville Lock*. Or, toutes ont cessé leur activité, ou peu s'en faut, à l'exception de *Yale and Towne*. Cette dernière importe maintenant presque toutes les serrures qu'elle vend au Canada. La semaine dernière, j'ai accompagné une délégation d'ouvriers syndiqués de l'électricité venus au ministère du Commerce à ce sujet. Le gouvernement a été invité à

faire quelque chose pour stimuler cette industrie chez nous et pour empêcher l'importation de telles quantités de ces articles à des droits de douane fort bas.

Parlons aussi de l'industrie du contre-plaqué. Si les fabriques de contre-plaqué qui utilisent le bois tendre n'ont pas encore été trop atteintes, il n'empêche que 64 p. 100 du contre-plaqué fait de bois dur, qui sert beaucoup aujourd'hui dans la construction d'habitations, sont importés. Beaucoup d'usines de contre-plaqué ont disparu en Ontario et ailleurs au Canada. Le problème me paraît très grave. Aussi, j'invite le ministre à l'étudier sérieusement. Le parti conservateur ne s'est-il pas engagé, en somme, à protéger l'industrie nationale et à favoriser l'usinage d'une plus grande partie de nos matières premières?

J'ai autre chose que j'aimerais signaler au ministre à propos du coût des terrains à bâtir.

Au cours des cinq dernières années, nous avons vu la valeur des terrains à bâtir passer de \$500 à \$5,000 et parfois plus encore. Toutes les villes n'ont pas été atteintes, mais dans les régions de Toronto, Hamilton, oui St-Catharines aussi, la valeur du terrain a monté au point d'entraîner des difficultés pour les gens qui s'achètent des terrains où construire des habitations.

J'ai toujours appuyé chaudement le programme d'aménagement de terrains en commun. Je crois qu'il représenterait un grand pas vers l'élimination d'une grande partie des profits des intermédiaires et mettrait du terrain, à un prix raisonnable, à la disposition des constructeurs et des futurs propriétaires. Dans ce programme, les municipalités, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral travaillent de concert, achètent le terrain, le dotent des services de ville et le rendent disponible à la construction.

Un autre problème qui se pose est celui du coût des habitations à loyer modéré. Je ne pense pas que nous ayons même trouvé un commencement de solution à ce problème et j'espère que l'on trouvera moyen de construire des habitations à loyer modéré. Je sais qu'il est vraiment difficile d'abaisser les prix au point qu'on puisse exiger ce qui pourrait être considéré comme loyer modéré, mais malgré tout c'est un problème que nous devons envisager. Cela nous amène à la question des prix élevés.

Or, plusieurs diront que nous devons nous blâmer nous-mêmes, que nous avons haussé nos prix au point de perdre nos marchés et que les salaires sont trop élevés. Ce sont peut-être des raisons, mais elles n'aident pas à résoudre le problème. J'espère qu'au cours de l'année,